



Modification des tarifs pour les dépôts et renouvellements de marque de l'INPI à partir du 11 décembre 2019

Actualité législative publié le 12/12/2019, vu 1236 fois, Auteur : Assistant-juridique.fr

L'INPI vient de baisser ses tarifs pour les dépôts et renouvellements de marque.

Afin de lutter contre l'encombrement du registre des marques, l'INPI est passé d'un système forfaitaire multiclasse à un système où le déposant est facturé classe par classe.

Un dépôt pour une classe coûte désormais 190 euros et chaque classe supplémentaire coûte 40 euros.

L'INPI peut ainsi se targuer d'une baisse des tarifs puisqu'un dépôt en une classe coûtait auparavant 210 euros et que chaque classe supplémentaire coûtait 42 euros.

Cependant, pour un dépôt de 2 ou 3 classes, le nouveau tarif se traduit par une augmentation respectivement de 20 euros pour un dépôt en 2 classes qui coulera dorénavant 230 euros et de 60 euros que pour un dépôt en 3 classes avec un prix total de 270 euros.

C'est le dépôt de marque en 3 classes qui subit la plus grosse augmentation avec un coût supplémentaire 60 euros, l'augmentation étant moindre pour les dépôts contenant un grand nombre de classes.

A lire : [Comment protéger la marque de son entreprise ?](#)

Articles sur le même sujet :

- [Réussir la création de sa SARL](#)
- [Gérer un compte courant d'associé](#)
- [Rémunérer un gérant de SARL](#)
- [Révoquer un gérant de SARL](#)
- [Démission d'un gérant de SARL : mode d'emploi](#)
- [Modifier les statuts d'une SARL](#)
- [Réaliser une assemblée annuelle de SARL](#)
- [Réussir l'ouverture d'un restaurant rapide](#)
- [Réussir la création d'un food-truck](#)
- [Louer un logement à des touristes](#)
- [S'installer dans les services à la personne](#)

- [Créer et gérer un site de e-commerce](#)
 - [Récupérer une facture impayée](#)
 - [10 astuces pour éviter les impayés](#)
 - [Guide pratique de la SARL](#)
-
- [Comment créer une SARL en 10 étapes ?](#)
 - [Quel est le capital minimum d'une SARL ?](#)
 - [Comment transformer une association en société ?](#)
 - [Ouvrir un gîte rural/une chambre d'hôtes](#)
 - [Créer une entreprise à domicile : faut-il l'autorisation du maire ?](#)
 - [Comment créer une SARL de famille ?](#)
 - [Comment tenir la comptabilité d'une entreprise ?](#)
 - [Créer une SARL : les 10 erreurs à éviter](#)
 - [Comment tenir une caisse ?](#)
 - [Faut-il créer une SCI pour sa chambre d'hôtes ou son gîte rural ?](#)
 - [Quel statut juridique pour créer un gîte ou une chambre d'hôtes ?](#)
 - [Comment ouvrir un salon de coiffure ?](#)
 - [Comment obtenir l'agrément services à la personne ?](#)
 - [Les subventions pour la création d'une SARL](#)